

# Une pétition en soutien à la ministre

Page 2



# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dixième année - N° 3644 - Lundi 17 août 2015 - Prix : 10 DA

Association des diabétiques

## Les malades s'élèvent contre la réduction des bandelettes

Page 24

Pour «tenue indécente»

# Une femme interdite d'entrée à la cour d'Alger

Page 3

### Croissance sans inflation aucune

Par Mohamed Habili

**I**l y a quelques mois, le président américain déclarait que la crise économique n'était plus devant mais derrière les Etats-Unis, au motif que la croissance était revenue et que le chômage avait baissé. Mais il ne s'était guère étalé sur la manière, pour le moins inhabituelle, dont ces deux objectifs avaient été atteints : une gigantesque création monétaire, dont seulement une faible part avait d'ailleurs pris le chemin de l'économie réelle. Mais à aucun moment les Américains n'avaient dit que de ce seul fait le témoin passait dans les mains de leur propre économie, qui allait entraîner celles des pays occidentaux où la récession se montrait intraitable. Tout au contraire, ils avaient tenu à démentir par avance ce faux espoir, comme s'ils avaient des doutes sur la solidité de cette même relance dont pourtant ils se félicitaient sans boudier leur plaisir. En fait, il n'y a qu'un seul moyen par lequel les Etats-Unis peuvent servir de locomotive à une économie mondiale déprimée : par une demande locale renforcée des produits étrangers. Or il faudrait pour cela plus qu'une relative, et du reste contestée, amélioration de l'emploi. Il faudrait une augmentation du pouvoir d'achat des ménages américains, ce qui passe par une augmentation des salaires, et son corollaire : un rebond de l'inflation. Non que les deux aillent nécessairement ensemble, mais c'est que dans une phase d'expansion économique, les employeurs ont pour habitude de reprendre d'une main ce qu'ils ont concédé de l'autre.

Suite en page 3

## Une hausse préoccupante cet été

# Noyades, l'hécatombe continue sur nos plages



Depuis juin, les services de la Protection civile ont enregistré plus de 100 cas de noyades. Un phénomène en hausse et qui touche particulièrement les jeunes. Les causes de ce triste drame, selon des spécialistes, se résument dans l'inconscience et l'imprudence de certains estivants qui ne respectent pas les consignes de sécurité et s'aventurent à nager dans les plages interdites à la baignade.

Lire page 3

Chèque obligatoire

## Les banques rassurantes, des contractants hésitants

Page 4



Festival arabe de Djemila

## Une forte affluence du public

Page 13

Projet de Benghebrit

# Une pétition en soutien à la ministre

■ Face à la cabale injustifiée et féroce menée depuis quelques semaines par des islamo-conservateurs contre la ministre de l'Éducation, Nouria Benghebrit, de nombreux citoyens ont décidé de lui apporter leur soutien inconditionnel en initiant une pétition sur les réseaux sociaux.

Par Louiza Ait Ramdane

Les initiateurs de cette pétition ont souligné leur mécontentement quant à la manière avec laquelle la seule personne qui a montré, réellement, une volonté d'améliorer les conditions dans lesquelles se trouve l'école algérienne et la «tirer vers le haut», soit victime d'une cabale de la

## Université L'UNEA préconise la voie du dialogue pour le règlement des problèmes

L'UNION nationale des étudiants algériens (Unea) a préconisé la voie du dialogue pour apporter des solutions aux problèmes de l'université algérienne, se disant disposée à contribuer à la réussite de ce dialogue. «L'Unea réitère son appel à opter pour un dialogue franc comme moyen privilégié pour apporter les solutions aux problèmes de l'enseignement supérieur dans le pays», soutient l'organisation étudiante dans un communiqué publié samedi à l'issue de son université d'été, tenue à Boumerdes. Les étudiants algériens se sont dits par ailleurs disposés à participer au dialogue avec l'ensemble des partenaires de la corporation universitaire et contribuer aux efforts visant à promouvoir l'université en centre de rayonnement scientifique et technologique au profit du développement national. L'Unea, qui a estimé que «le règlement définitif des problèmes de l'université passe par l'observation scrupuleuse des dispositions de la charte universitaire», a appelé à la dynamisation du rôle du Conseil national d'éthique universitaire. L'union étudiante a insisté en outre sur l'organisation d'une conférence nationale pour l'évaluation du système LMD afin d'en déceler et traiter les carences. Il s'agit également, soutient l'Unea, de définir les critères d'accès au master et au doctorat et de permettre aux étudiants du système classique de poursuivre leurs études au titre du mode LMD et d'arrêter un délai maximum pour la clôture des délibérations. Les étudiants algériens ont enfin suggéré l'uniformisation des programmes et procédés pédagogiques dans toutes les universités, instituts et écoles supérieures, exigeant de nouveau d'assainir les résidences universitaires des intrus et de reconsidérer la gestion des clubs au sein de ces résidences.

Malek H.

part des islamo-conservateurs. Ils appellent à soutenir Benghebrit «dans sa tâche» en signant cette pétition et à la faire signer aussi. Cette pétition s'adresse à tous ceux et toutes celles qui pensent que la ministre est victime d'une cabale qu'elle ne mérite pas. Les meneurs de cette cabale, selon les signataires de ladite pétition, ne veulent pas que le citoyen découvre les «raisons du sinistre scolaire en Algérie». Ils dénoncent les manigances désastreuses de ces individus qui «ne veulent pas d'un citoyen productif, mais d'un être suiviste acquis à leur dogmatisme». Depuis la tenue, en juillet dernier, de la Conférence nationale sur l'évaluation de la mise en œuvre de la réforme de l'école, Nouria Benghebrit est victime d'une cabale menée par les islamo-conservateurs en raison des nombreuses recommandations ayant été émises par les experts ainsi que les responsables du secteur de l'Éducation nationale, notamment l'usage du parler algérien pendant les deux premières années du cycle primaire.

L'enseignement en darja a provoqué un tremblement de terre, notamment du côté des partisans de la langue arabe. Au lieu de trouver une solution au marasme et la médiocrité dans lesquels baigne l'école algérienne, ces fanatiques versent dans la diffamation et l'insulte. Cette polémique qui dure depuis plus de deux semaines continue à susciter des réactions.

C'est en premier, le Parti des travailleurs (PT) qui a pris la défense de la ministre de l'Éducation nationale. Le PT s'est interrogé sur le silence du gouvernement face à ce qu'il qualifie de «lynchage» de la ministre Benghebrit et dont les compé-



tences et le courage sont avérés. «Le PT réitère son soutien aux recommandations de la conférence sur l'école, car porteuses de progrès et traduisant une recherche sincère de solutions aux nombreux problèmes», écrit le parti de Louisa Hanoune dans un communiqué rendu public à l'issue de la réunion du secrétaire du Bureau politique. Il s'agit d'une «cabale misogyne et calomnieuse» à l'encontre de M<sup>me</sup> Benghebrit, selon le PT.

L'information a été lancée sur les réseaux sociaux, alors que la polémique n'en finit pas d'enfler. La polémique a réussi à susciter les réactions des différents partis sauf que ceux qui défendent l'actuelle ministre de l'Éducation se comptent sur les doigts d'une main. De nombreux enseignants et syndicats de l'Éducation

s'étonnent de ce tapage inutile autour d'une mesure qui existe déjà. Ils se demandent pourquoi cette polémique sur une pratique qui n'est pas nouvelle dans le secteur de l'éducation.

L'association des parents d'élèves elle aussi apporte son soutien à la ministre de l'Éducation nationale et dénonce une fausse polémique. Pour l'Association des parents d'élèves, la ministre de l'Éducation nationale est victime de mauvais complots. «Il est malheureux que les choses aient pris cette tournure. Pourquoi autant d'acharnement contre elle», s'interroge-t-on. Selon son président, Khaled Ahmed, l'utilisation du dialectal dans l'enseignement a toujours existé. L'idée n'est pas nouvelle, précise-t-il. «Il y a une incompréhension de la part de

ceux qui refusent cette idée qui est, en vérité, l'une des recommandations de la Conférence nationale sur l'éducation qui s'est tenue les 25 et 26 juillet, et notamment une recommandation de l'Unesco». «On croit que la langue maternelle sera introduite comme matière principale, alors que c'est faux», souligne-t-il. De plus, l'association des parents d'élèves précise que la ministre de l'Éducation n'est pas la seule concernée par cette proposition. «La mise en application de cette recommandation nécessite d'abord l'accord du gouvernement et de la Présidence, sans compter la préparation d'un programme de recherche et de formation dans ce domaine», explique-t-elle.

L. A. R.

## Alliance nationale républicaine

# Nécessité d'éloigner le système scolaire des divergences idéologiques et politiques

Le secrétaire général de l'Alliance nationale républicaine (ANR), Belkacem Sahli, a appelé, samedi à partir de Souk Ahras, à la «nécessité d'éloigner le système éducatif des divergences idéologiques et politiques». S'exprimant à l'ouverture d'une manifestation «Portes ouvertes» sur l'ANR, organisée à la cinémathèque de la ville en présence de militants et sympathisants du parti, M. Sahli a appelé à «ne pas donner l'occasion à certains courants rétrogrades pour faire de ce dossier sensible, une nouvelle fois, un fonds de commerce générateur de pertes pour l'Algérie et les Algériens». Le SG de l'ANR a indiqué, au cours de cette manifestation partisane, organisée à l'occasion de

la célébration de la Journée du moudjahid, que l'école algérienne «doit être une école du patriotisme qui construit le citoyen algérien de demain, fier, conscient de son identité nationale et ouvert en même temps sur les exigences du monde contemporain, maîtrisant la langue nationale et les langues des nations les plus avancées et toujours attentif aux valeurs de l'humanisme». Les journées «Portes ouvertes» sur l'ANR ont pour but principal, a estimé M. Sahli, «de faire connaître au large public les principes de base de ce parti politique, ses idées, son programme et ses positions vis-à-vis des questions nationales et internationales». Il a également insisté sur l'importance de cette

manifestation dans «la consécration d'une nouvelle pratique politique basée sur le contact direct et effectif avec le citoyen en dehors des rendez-vous électoraux». Le secrétaire général de l'ANR a également évoqué «les défis politiques de l'heure et l'importance de renforcer la cohésion sociale à travers la poursuite des réformes politique et l'amendement de la Constitution pour permettre la consolidation des libertés et de la démocratie». M. Sahli a également appelé à mettre sur rails une réforme économique qui permettra de «diversifier l'économie, rationaliser les dépenses et augmenter la rentabilité des entreprises économiques publiques et privées». Il a également insisté sur l'importan-

ce d'accorder une attention particulière aux secteurs stratégiques tels que l'agriculture, le tourisme, l'industrie pétrochimique, les mines, les services et les nouvelles technologies de l'information et de la communication. Insistant sur l'importance de «consacrer la culture du dialogue», le SG de l'ANR a salué les «exploits continus réalisés par les forces de sécurité en matière de lutte anti-terroriste et la lutte contre les diverses formes de crime organisé». M. Sahli a appelé les Algériens à se ranger davantage du côté des institutions constitutionnelles, politiques et sécuritaires de l'État pour «relever tous les défis qui se dressent devant le pays».

Said B./APS



Une hausse préoccupante cet été

# Noyades, l'hécatombe continue sur nos plages

■ Depuis juin, les services de la Protection civile ont enregistré plus de 100 cas de noyades. Un phénomène en hausse et qui touche particulièrement les jeunes. Les causes de ce triste drame, selon des spécialistes, se résument dans l'inconscience et l'imprudence de certains estivants qui ne respectent pas les consignes de sécurité et s'aventurent à nager dans les plages interdites à la baignade.

Par Thinhinene Khouchi

Les noyades, c'est un drame quotidien qui attriste les estivants durant cette saison en Algérie. Le non-respect des consignes de sécurité se reflète sur les chiffres qu'enregistrent les services de la Protection civile. Plus de 100 morts ont été recensés depuis le début de la saison estivale. Selon M. Achour, la catégorie des jeunes et adolescents présente la majorité des personnes qui ont perdu la vie par noyade. La tranche d'âge varie entre 15 et 30 ans. Cette année encore des jeunes ainsi que des enfants et des femmes ont coulé au fond de la mer pour des raisons diverses. Ils s'aventurent, et cela en dépit du drapeau rouge interdisant la baignade et risquent leurs vies en s'éloignant de la rive ou plus tôt en nageant dans des plages interdites à la baignade. Les maîtres-nageurs n'arrivent pas parfois à se faire entendre par des jeunes assoiffés d'aventures et de risques. Récemment, un maître-nageur de 26 ans a payé cher l'ignorance d'un citoyen. En allant secourir un baigneur indolent qui s'est aventuré dans une mer houleuse, ignorant le danger qui le menaçait, ce jeune maître-nageur a trouvé la mort à Sidi Fredj. Ce triste événement n'est pas le seul cas tragique. On recense des noyades plus dramatiques encore dans des plages où la baignade est interdite. Hier encore et avec le temps qu'il faisait, une jeune fille a trouvé la mort en nageant dans une des plages interdites à la baignade à Ain Benian. Le corps d'un autre âgé de 22 ans, n'a été repêché que deux jours après sa disparition en mer. Le corps de la malheureuse victime, originaire de Sidi Aoun (Oued Souf), a été

P.V.D. R.



retrouvé au niveau de la plage de Benzuite située dans la commune de Kerkra (Collo). Face à l'augmentation du nombre de noyades cette année par rapport à l'année dernière, Nassim Bernaoui, lieutenant de la Protection civile, impute cela à l'irresponsabilité de certains estivants qui, par inconscience, violent les consignes de sécurité et partent nager dans des plages interdites à la baignade. M. Bernaoui conseille de respecter la couleur du drapeau autorisant ou non la baignade, de ne fréquenter que les plages autorisées à la baignade, là où il y a

des agents de la Protection civile, et de ne pas dépasser les balises de sécurité. Il recommande aux parents de surveiller leurs enfants, notamment ceux munis de jouets nautiques, de les sensibiliser afin de ne pas nager au niveau des barrages, des bassins et des points d'eau et d'éviter de fréquenter les plages rocheuses. Rappelons que contrairement à l'été passé, le nombre de morts par noyades a augmenté sachant que le bilan final n'est pas encore donné. Selon le sous-directeur des statistiques et de la communication à la Direction générale de la

Protection civile, Farouk Achour, 140 cas de décès par noyade ont été enregistrés dans les plages autorisées et interdites à la baignade durant la saison estivale 2014. «140 cas de décès ont été enregistrés depuis le 1<sup>er</sup> juin 2014 dont 90 au niveau des plages interdites à la baignade», a précisé le lieutenant-colonel. La wilaya de Béjaïa est arrivée l'année passée en tête du classement du nombre de victimes par noyade avec 26 cas suivis par celle de Mostaganem avec 20 cas, Jijel avec 17 cas et Alger avec 15 cas, a-t-il précisé.

T. K.

Pour «tenue indécente»

## Une femme interdite d'entrée à la cour d'Alger

Après la polémique de la jupe d'une étudiante jugée trop courte, voilà une autre polémique qui refait surface en ce moment. Pour tenue jugée «indécente», une jeune femme s'est vu refuser l'entrée, hier, à la cour d'Alger du Ruisseau, relançant ainsi la polémique autour de la tenue des femmes. En effet, un agent de l'administration et deux policiers ont empêché l'ancienne chroniqueuse de la Chaîne III, Sobhi Rym Lina, d'accéder à la cour d'Alger. Son tort ? Elle portait une chemise sans manches !, rapporte un site électronique. Sur son mur Facebook, la jeune femme affirme s'être habillée en «jean, chemise et sandales... pas de jupe courte», une tenue qui, selon sa description, n'a rien d'indécent. La journaliste a décidé de ne pas se laisser faire. «/s

ont dit à ma mère qui m'accompagnait qu'elle pouvait rentrer car elle n'était pas une jeune fille !», explique-t-elle. Elle a décidé de rester sur place pour réparer cette injustice. Lorsqu'elle a voulu prendre des photos, elle a failli se faire embarquer... Cette histoire ne va pas sans rappeler l'étudiante qui s'est vu refuser l'entrée de l'université par un agent de sécurité pour «jupe trop courte». Pour rappeler, le 9 mai dernier, une étudiante en droit s'est vu refuser l'entrée à un examen car sa jupe était au-dessus des genoux. L'étudiante n'a pas pu passer un examen à la faculté de droit d'Alger, un surveillant ne l'a pas laissée entrer parce qu'il a jugé sa jupe trop courte. Le recteur de l'université a ensuite soutenu l'employé, expliquant que le règlement intérieur «exige une

tenue décente», ajoutant qu'il ne s'agit que d'une histoire banale». Le ministre de l'Enseignement supérieur a fini par lui présenter publiquement des excuses. Résultat : par dizaines, les internautes postent des photos de leurs jambes en signe de résistance. Pour ces jeunes femmes, cet incident est le signe du recul du droit des femmes dans leur pays et la conséquence de problèmes sociétaux bien plus profonds. Selon elles, le corps de la femme ne doit en aucun cas être l'otage des angoisses, des frustrations et des échecs politiques et économiques d'un pays. A chaque fois que la femme a été prise en otage, c'est systématiquement quand le pays va mal.

Meriem Benchaouia

### LA QUESTION DU JOUR

#### Croissance sans inflation aucune

Suite de la page une

Il a fallu attendre la crise de 2008 pour qu'un dogme du néolibéralisme rende l'âme. Une relance soutenue par la seule création monétaire qui pourtant n'a aucun effet sur l'inflation. Il n'y a en effet de bonne reprise que celle qui s'accompagne d'une inflation réactive. En particulier dans un contexte de fort endettement, dont le poids baisse alors dans la même proportion. Il est bien question aux Etats-Unis d'augmentation salariale, mais la chose ne fait guère l'unanimité. Si c'était le cas, l'inflation n'aurait pas manqué de s'en ressentir en repartant à la hausse. Le cas d'une croissance retrouvée mais sans inflation aucune, c'est toutefois au Royaume-Uni qu'il est le plus frappant. Dans ce pays, la croissance est presque aussi forte qu'aux Etats-Unis, mais l'inflation y est plus faible, puisqu'elle est quasiment à zéro. D'une part, une croissance supérieure à 2%, et de l'autre, une inflation à zéro, voilà qui est encore plus étonnant, et qui n'augure rien de bon. D'autant qu'au Royaume-Uni non plus on n'a pas lésiné sur la création monétaire. Cet argent créé ex nihilo n'est pas allé dans l'économie réelle, parce qu'autrement on l'aurait su. Il est allé dans les sphères célestes de la spéculation. Semblable en cela à l'eau qui en s'évaporant monte au ciel. Mais de même que l'eau finit par redescendre sur terre sous forme de pluie, ainsi cet argent doit à un moment ou à un autre, qui pourrait être plus proche qu'on ne le croit en général, refaire sa réapparition sous une forme ou sous une autre mais en provoquant dans tous les cas de figure une nouvelle crise financière, réplique différée de quelques années de la première. Les moyens mis en œuvre pour surmonter la première sont en train de faire mûrir la seconde. C'est dans ce contexte qu'il faut principalement apprécier la baisse des cours du pétrole. Cette matière première n'est pas la seule dont le prix soit en baisse. Quand l'inflation flirte avec zéro, c'est que la déflation n'est pas loin, à supposer qu'elle n'ait pas déjà commencé. Le baril plonge moins sous l'effet d'une guerre des prix que d'une baisse mondiale de la demande, annonciatrice d'un nouvel épisode d'une même crise.

M. H.

## Chèque obligatoire

# Les banques rassurantes, des contractants hésitants

■ L'obligation du paiement par chèque, en vigueur depuis plus d'un mois pour les grandes transactions commerciales, ne démarre pas sur les chapeaux de roue face aux usagers potentiels souvent enclins à l'argent liquide.

Par Hana Sbaghdi

«**C**'est que la majorité des gens se sont habitués au règlement en espèces», soulignent à l'APS des professionnels dont des banquiers, notaires, agents immobiliers et concessionnaires-véhicules. En vigueur depuis juillet dernier, un décret exécutif stipule, en effet, que les transactions doivent être effectuées par les moyens de paiements scripturaux pour l'achat d'un bien immobilier égal ou supérieur à cinq millions de DA, et pour l'achat d'un véhicule neuf, d'équipement industriel neuf, de yacht ou bateau de plaisance, de biens de valeur auprès des marchands de pierres et métaux précieux, pour un montant égal ou supérieur à un million de DA. Mais cette obligation dépendrait d'une condition incontournable: la refonte de la relation bancaire-citoyens pour une plus grande confiance des Algériens dans leur système bancaire, estime la plupart des professionnels. «Chez la majorité de mes clients, soit ils ne font pas confiance au système bancaire, surtout après l'affaire de Khalifa Bank, soit ils n'ont pas la culture d'utilisation du chèque, tandis que la plupart d'entre eux n'a même pas de compte bancaire. Comment les obliger, du jour au lendemain, à régler par chèque l'achat d'un bien immobilier ou une autre transaction ?» s'interroge maître Aïssa B. Selon ce notaire activant dans un quartier algérois, un de ses clients a même renoncé à vendre un bien immobilier d'une valeur de 100 millions de DA dès que l'obligation du règlement par chèque lui a été évoquée. Une application, quelque peu «brusque», de cette mesure, argue ce notaire, amènera les gens à chercher des «brèches» pour tenter de contourner la loi en inscrivant auprès du notaire, par exemple, une transaction immobilière au titre d'une opération de don alors que son règlement se fait «au noir» entre le vendeur et l'acheteur. A en croire cet officier public en notariat, l'obligation du chèque pourrait engendrer une baisse du volume des transactions immobilières inscrites chez les notaires et porter, ainsi, préjudice au Trésor public. «En une année, je verse habituellement deux milliards de centimes au Trésor au titre des frais d'enregistrement. Mais si le nombre des transactions devant le notaire se réduit, les versements au Trésor baisseront à leur tour», opine-t-il en tenant à préciser qu'il n'est pas contre l'obligation du chèque mais opte, plutôt, pour son application «progressive» en tenant compte de la réali-



té du terrain. Ce point de vue n'est pas tout à fait partagé par maître B. Khadidja, également notaire: «Je pense que c'est une question de temps. C'est vrai que beaucoup de nos clients ne sont pas habitués au chèque, mais il faut un début à tout. Ils finiront par comprendre que c'est un moyen de paiement plus sécurisé que le cash». Elle relève, cependant, que le chèque pose problème pour certains cas comme pour les héritiers d'un bien immobilier qu'ils mettent en vente alors que le chèque ne peut être émis qu'au nom d'une seule personne. Mais depuis juillet dernier, les notaires exigent systématiquement le règlement par chèque pour les transactions immobilières dont la valeur est supérieure à 5 millions de DA, assure-t-elle en expliquant que le notaire est tenu d'exiger, depuis, une copie du chèque faute de quoi le contrat de vente ne peut être signé et validé.

## Je suis un agent immobilier et je ne sais pas utiliser de chèque

Du côté des agences immobilières, s'il est considéré que le paiement par chèque est une «action positive», elles n'en pensent pas moins que des actions de formation et de vulgarisation, sur l'utilisation du chèque et des autres moyens scripturaux, soient souhaitables. «Je suis un agent immobilier et je ne sais pas utiliser de chèque», avoue un jeune gérant d'une agence immobilière, alors qu'un autre constate que le marché immobilier est «gelé» depuis ces dernières années en raison de la flambée des prix des logements. «Nous ne voyons pas de problè-

me dans l'obligation du chèque. Mais depuis six mois, notre agence n'a enregistré aucune transaction de vente. A peine, nous en enregistrons deux ou trois par an. C'est le marché de location qui a pris la relève alors que les transactions y sont inférieures au seuil d'un million de DA et qui ne sont, donc, pas soumises à cette obligation», signale-t-il. Une virée à travers quelques bijouteries d'Alger laisse entrevoir, une nouvelle fois, les mêmes hésitations, voire des attermoissements. «Nous avons pris connaissance de l'obligation du chèque mais nous ignorons complètement les pratiques des banques en la matière. Mon comptable est, d'ailleurs, allé voir la banque pour nous en informer», dira un bijoutier. «Je ne vois pas comment il nous est exigé de traiter par chèque alors qu'un simple virement bancaire met une semaine pour être effectué», s'indigne un autre bijoutier qui raconte qu'un de ses clients, résidant à Biskra, a été contraint, l'année dernière, de rester une semaine à Alger pour attendre le transfert bancaire de son argent vers une agence bancaire de la capitale afin de pouvoir acheter une parure de 60 millions de centimes. «Nos banques sont archaïques et mettent trop de temps même pour un simple virement. Il faut que l'Etat réforme d'abord ses banques avant d'exiger des gens de traiter avec ces dernières», lâche une jeune cliente venue acheter des bijoux.

## Concertations concessionnaires véhicules-banques

De leur côté, les concessionnaires-véhicules signalent aussi une certaine réticence des clients par rapport au chèque.

«Nous avons eu des gens venus pour acheter mais qui ont fait marche-arrière car ne possédant pas de compte bancaire», souligne une responsable de vente d'un concessionnaire européen, selon laquelle 80% des ventes se faisaient par cash avant le 1<sup>er</sup> juillet dernier. Depuis cette date, tout acquéreur se voit invité à régler par chèque bancaire, virement ou chèque postal certifié alors que la livraison du véhicule ne se fait qu'une fois le chèque réellement encaissé, explique-t-elle.

Chez un autre concessionnaire d'une marque asiatique, il est déploré les lenteurs des procédures bancaires: «4 à 5 jours pour encaisser un chèque bancaire et jusqu'à 20 jours pour encaisser un chèque postal, c'est trop», se plaint-il.

Contacté par l'APS, le président de l'Association des concessionnaires automobiles algériens (AC2A), Sofiane Hasnaoui, considère que c'est le délai du traitement bancaire qui pose problème. «Les banques mettent trois jours pour traiter un chèque et sept jours pour un virement.

C'est beaucoup et cela nous empêche de respecter le délai maximum exigé pour la livraison des voitures, à savoir sept jours», relève-t-il, en souhaitant de voir le traitement bancaire des chèques écourté à 24 heures ou à 48 heures au maximum.

C'est dans ce sens que l'association qu'il préside s'est concertée récemment avec l'Association des banques et établissements financiers (Abef) pour atteindre cet objectif. Interrogés, en tant que parties prenantes, sur la nouvelle mesure du chèque obligatoire et l'indécision d'usagers potentiels,

plusieurs représentants d'agences bancaires se montrent rassurants quant à «la sécurité, l'efficacité et la rapidité» des règlements des moyens de paiement scripturaux.

«C'est vrai que beaucoup d'Algériens se détournent du traitement par chèque de peur de se retrouver avec un chèque sans provision ou redoutent un traitement trop lent, mais ces craintes sont injustifiées. Le chèque de banque est le moyen de paiement le plus sûr qui puisse exister», affirme un responsable d'une agence d'une banque publique.

Dans le cadre d'un contrat de vente, le chèque de banque, dont la durée de vie est de 3 ans et 2 jours, «est un chèque émis et signé par une banque à l'ordre du vendeur pour le compte du client acheteur.

Le vendeur peut donc s'assurer du paiement puisque c'est la banque émettrice elle-même qui se trouve débitée après l'encaissement du chèque, qui ne nécessite pas plus de trois jours», expliquent des banquiers en soulignant que c'est la banque qui s'engage pour le compte de son client dans ce mode de paiement.

Quant à savoir si la nouvelle mesure s'est traduite par une augmentation d'ouverture de comptes bancaires, la plupart des agences bancaires observent que depuis le 1<sup>er</sup> juillet, il n'a été enregistré aucune hausse particulière. «Nous sommes en été, c'est la période des congés. Il faut attendre quelques mois pour commencer à voir les effets de cette mesure», espère une chargée de la clientèle d'une agence bancaire.

H. S./APS



## Médicaments

# Baisse continue des importations au 1<sup>er</sup> semestre 2015

■ La facture des importations des produits pharmaceutiques a baissé à 842,124 millions de dollars (usd) au 1<sup>er</sup> semestre 2015, contre 1,2 milliard usd sur la même période de 2014, soit un recul de 30,05%, a appris hier l'APS auprès des Douanes algériennes.

Par Samy D.

La quantité des produits pharmaceutiques importés a connu la même tendance, passant à 13 434 tonnes (t) sur les six premiers mois de l'année en cours contre 13 958 t à la même période de 2014 (-3,75%), précise le Centre national de l'informatique et des statistiques des douanes (Cnis). Cette baisse des importations, constatée depuis le début de cette année, a concerné la totalité des produits pharmaceutiques dont, essentiellement, les médicaments à usage humain qui ont représenté près de 95% du coût global de ces importations. La facture des médica-

ments à usage humain s'est, ainsi, chiffrée à 799,33 millions usd (12 280 tonnes) contre 1,15 milliard usd (13 061 tonnes), soit une réduction de près de 31% en termes de valeur. Pour les importations des produits parapharmaceutiques, elles se sont établies à 27,81 millions usd contre 33,47 millions usd (-17%). Quant aux médicaments à usage vétérinaire, leurs importations ont reculé à 14,97 millions usd contre 15,29 millions usd (-2,09%). A rappeler que la facture des importations des produits pharmaceutiques avait atteint près de 2,6 milliards usd en 2014, en hausse de 10,44% par rapport à 2013.

S. D./APS



P.V.D. R.

## Tunisie

## Amélioration de 117% de la balance commerciale alimentaire

La balance commerciale a enregistré une nette amélioration du taux de couverture des importations par les exportations, passant de 56,8% pendant les sept premiers mois de l'année 2014, à 117% durant la même période de l'année 2015, selon un communiqué publié samedi par le ministère de l'Agriculture, des Ressources hydrauliques et de la Pêche. Le département de l'agriculture a imputé cette amélioration à l'évolution de la valeur des exportations alimentaires à un rythme de 129,3%, contre celle des importations qui ne grimpe que de 11,4%. Cela s'explique, en grande partie, par le record enregistré au niveau des recettes provenant des ventes de l'huile d'olive qui représentent 56% du volume global des exportations contre 16% seulement pendant la même période de l'année écoulée. Les données statistiques ont révélé que la balance commer-

ciale alimentaire a enregistré un excédent de 372,6 MD au cours des sept premiers mois de l'année 2015, contre un déficit de 851,9 MD durant la même période de l'année précédente. D'après le même communiqué, les échanges commerciaux alimentaires ont contribué à l'amélioration du taux de couverture des importations par les exportations de la balance commerciale de 4,8 points pour atteindre 70,5% contre 65,7% hors produits alimentaires. Les exportations des produits alimentaires se sont accrues de 129,3% pendant la période des sept premiers mois de l'année 2015 par rapport à la même période de 2014, grâce à l'évolution des recettes de l'huile d'olive qui ont été multipliées par huit, pour atteindre 1 446,4 MD soit un volume de 237,3 mille tonnes d'huile d'olive contre 33,4 mille tonnes pendant la même période de l'année écoulée. Le volume des exporta-

tions des dattes ont également évolué de 24% pour atteindre 70,9 mille tonnes, soit une valeur de 315,5 MD, attirant 70 marchés internationaux, dont le Maroc, la France, l'Italie, les Etats-Unis et la Malaisie. Les recettes des agrumes, des pâtes alimentaires et des préparations des légumes et fruits emballés se sont améliorées respectivement de 11%, 23%, et 37%, alors que la valeur des exportations des produits de la mer frais et congelés a enregistré une croissance de 10% malgré la régression des récoltes de la production. En contrepartie, la valeur des exportations des autres produits alimentaires a baissé au cours des 7 premiers mois de 2015, tels que les exportations des légumes frais, dont la valeur et le volume ont reculé respectivement de 16% et de 32%. La régression fait suite à une chute des exportations de la Tunisie en matière de pomme de terre et de

tomate. Les exportations alimentaires ont représenté 15,5% du total des exportations des richesses du pays contre 6,8% enregistrés au cours de la même période de l'année 2014. S'agissant de la valeur des importations alimentaires, elle est de l'ordre de 2 196,8 MD (soit une hausse de 11,4% en comparaison avec la même période de 2014), et ce, à la fin du mois de juillet 2015. La hausse a été réalisée grâce à l'accélération du rythme de l'importation de quelques produits alimentaires de base au cours de cette période, tels que les huiles végétales (12%), les viandes (16%), le sucre (25%) et le blé dur (42%). En revanche, quelques produits alimentaires ont enregistré une régression de leur valeur d'importations au cours de cette période, tels que le blé tendre (-7%) et le lait et ses dérivés (-28%) en raison de la baisse des quantités importées et des prix

internationaux. Il y a lieu de signaler que la valeur des importations des produits alimentaires au cours des 7 premiers mois de 2015 a représenté 9,3% du total des importations du pays contre environ 8,2% au cours de la même période de 2014.

FB./Agences

Prix

### Le pétrole enregistre un rebond technique à New York

LES COURS du pétrole ont enregistré un petit rebond technique à New York où le cours du baril de référence (WTI) pour livraison en septembre a repris 27 cents à 42,50 dollars sur le New York Mercantile Exchange (Nymex). Le marché new-yorkais n'est qu'à une trentaine de cents de son plus bas niveau de clôture depuis mars 2009, vers lequel il est inexorablement tombé depuis début juillet, après avoir vainement tenté de se stabiliser pendant le printemps. Le prix du WTI «se stabilise à l'aide de prises de bénéfices d'investisseurs qui ont parié avec succès sur sa baisse, mais l'essence reste sur la défensive», ses cours achevant la séance en recul, a noté l'analyste Tim Evans. «Même si le marché a assez baissé pour que l'on puisse envisager un rééquilibrage en hausse, les données de fond restent peu encourageantes», a-t-il ajouté, évoquant «l'excès persistant d'offre».

R.E.

Pour éviter un ralentissement de l'économie

## Pékin doit poursuivre les réformes, prévient le FMI

Les autorités chinoises doivent poursuivre les réformes pour orienter leur économie vers un plus grand rôle des marchés afin d'éviter un ralentissement plus prononcé de la croissance, a prévenu le Fonds monétaire international.

Dans son rapport annuel sur l'économie chinoise, le FMI a confirmé ses prévisions de croissance pour la Chine, qui accusent un net ralentissement de l'expansion de la deuxième économie mondiale. Elle devrait ralentir à 6,8% cette année après 7,4% en 2014. En 2016, la croissance devrait glisser à 6,3%. «L'économie chinoise est en train d'effectuer une transition vers une croissan-

ce plus sûre et durable. Cette transition est difficile mais les autorités veulent qu'elle réussisse», a indiqué Markus Rodlauer, chef de mission pour la Chine, lors d'une conférence de presse téléphonique.

Mais «des progrès insuffisants pour faire face aux vulnérabilités et faire avancer l'agenda des réformes structurelles continuent de représenter le plus grand risque et pourraient provoquer à moyen terme une correction désordonnée et une période prolongée de croissance plus lente», a-t-il prévenu. Concernant les dernières initiatives des autorités chinoises pour faire baisser le cours du renminbi, ce respon-

sable a assuré que cela ne remettait pas en cause l'opinion du Fonds selon laquelle la monnaie chinoise «n'est plus sous-évaluée». «Nous la considérons comme une initiative bienvenue car cela devrait permettre aux forces du marché d'avoir un plus grand rôle dans la détermination du taux de change. L'impact exact dépendra de la façon dont le nouveau mécanisme sera appliqué à l'avenir», a cependant tempéré M. Rodlauer.

Selon lui, la Chine peut et doit viser à atteindre un système de changes complètement flexible «d'ici deux à trois ans».

M.L.

Elles se trouvaient sur le tracé de l'autoroute à Béjaïa

## Dix-sept étables illicites rasées par la municipalité

■ La municipalité de Béjaïa a rasé jeudi dernier pas moins de 17 écuries dont 14 illicites, implantées sur le tracé de la pénétrante autoroutière qui devrait relier le port de Béjaïa à l'autoroute Est-Ouest.

Par Hocine Cherfa

Un arrêté municipal a été signé après plusieurs réunions avec les propriétaires dont celle du mois de juin dernier et un délai avait été fixé à ces derniers sans qu'il ne soit respecté par la suite. Aussi, la municipalité qui avait mobilisé ses engins il y a deux semaines pour entamer la même opération avait déchanté suite aux oppositions des propriétaires qui ont réclamé un peu plus de temps pour partir. Jeudi dernier, c'était le maire en personne qui avait conduit l'opération, en présence des élus locaux et des services de sécurité. Les engins communaux sont entrés en action dès la matinée ne laissant aucun choix aux concernés, en dépit de la résistance manifestée par l'un d'eux. Le maire qui intervenait sur radio Soummam a fait observer que «c'est la loi qui est appliquée après plusieurs réunions avec les concernés», parlant d'impossibilité d'ajourner cette opération jusqu'à l'Aïd El-Adha comme il lui a été demandé par les propriétaires des écuries qui ont eu, selon lui, suffisamment de temps pour déplacer les



étables et leurs bêtes vers d'autres lieux. Pour lui, l'opération de démolition devait avoir

lieu il y a 15 jours mais, dit-il, «nous leur avons ajouté du temps pour leur permettre de déplacer

leurs bêtes et trouver d'autres locaux pour les abriter». A noter que 19 autres bâtisses précaires

seront rasées la semaine prochaine. Leurs occupants ont déjà été relogés dans des logements sociaux dans le même quartier. Aussi, la semaine dernière, les autorités municipales ont procédé à la démolition de pas moins de quatre clôtures d'habitations empiétant sur la voie publique au niveau du quartier Dar Nacer sur les hauteurs de la ville. Ce qui devait permettre l'entame du réaménagement de la route, comme réclamé par les riverains. Pour rappel, sur la côte Ouest, la commune de Béjaïa, avait rasé, plus précisément à Saket, plus de 25 constructions érigées illégalement sur le domaine maritime défigurant totalement le paysage qu'on ne retrouve nulle part ailleurs.

D'autres sites, à l'exemple de Sidi Boudrahem où des terrains relevant du domaine public sont squattés voire vendus, devraient être ciblés aussi par ce genre d'opération salutaire pour la protection du foncier de la préda-

H. Ch.

### Oran

## Programmation de 27 vols en direction des Lieux saints de l'Islam

Vingt-sept vols en direction des Lieux saints de l'Islam sont programmés à compter du 29 du mois en cours à partir de l'aéroport international Ahmed-Benbella d'Oran, au titre de la campagne «Hadj», a-t-on appris des responsables de l'entreprise de gestion des services aéroportuaires de l'Ouest. La compagnie nationale «Air Algérie» assurera 16 vols pour transporter les hadjjs vers les Lieux saints de l'Islam alors que 11 vols restants seront pris en charge par la compagnie «Saudia», ajoute-t-on de même source, précisant que les pèlerins de 12 wilayas de l'Ouest et du sud-ouest du pays

prendront leur départ d'Oran. Actuellement les préparatifs vont bon train pour assurer à cette campagne les meilleures conditions de son déroulement.

De même source, on précise que pour les besoins de cette opération, le chapiteau, réservé aux vols domestiques sera utilisé pour accueillir les hadjjs, où ils pourront accomplir, dans de bonnes conditions, toutes opérations avant leur embarquement.

Cette installation, fermée depuis février dernier, suite à des dégâts occasionnés par des intempéries, a été inaugurée en juin dernier par le ministre des Transports,

Boudjemaa Talai, rappelle-t-on. Réalisé dans le cadre de la 16<sup>e</sup> conférence internationale du gaz naturel liquéfié (LNG 16) qu'a abritée Oran en avril 2010, cette structure a été affectée par la suite au trafic aérien intérieur et celui du hadj et omra.

Après sa fermeture, l'EGSA a lancé une opération de réhabilitation du chapiteau, saisissant l'opportunité pour moderniser la structure afin de répondre aux besoins découlant du flux de plus en plus important des voyageurs.

Lamine D./APS

### Souk Ahras

## Près de 3,60 milliards DA pour le développement de cinq communes

La wilaya de Souk Ahras vient de bénéficier d'un programme visant le développement de cinq communes frontalières doté d'une enveloppe de 3,57 milliards de dinars, a-t-on indiqué à la direction de la programmation et du suivi du budget (DPSB).

Ce programme concerne les communes de Sidi-Fredj, Heddada, Ouled Moumène, Ain Zana et Kheddara qui partagent une bande frontalière de 90 km et accueillent une population totale de 38 657 âmes, a précisé la même source.

Il est prévu, entre autres actions de développement entrant dans le cadre de ce programme, le raccordement de 1 358 foyers d'Ain Zana et Sidi Fredj aux réseaux du gaz naturel et de l'électrification rurale et la réalisation de deux châteaux d'eau à Heddada (1 000 m<sup>3</sup>) et à Sidi-Fredj (500 m<sup>3</sup>).

Il est également prévu, a ajouté la même source, le renforcement de la zone d'El Fouid, en matière d'alimentation en eau potable (AEP), depuis le centre frontalière de Remila, et la réalisation d'un réseau d'AEP pour la région de Lahfer Kandoul, dans la localité d'Ouled Idriss, faisant savoir que la commune de Sidi Fredj sera soutenue à partir des puits de la zone de Bir Louhichi.

Un montant de 225 millions de dinars a également été affecté à des opérations de protection des communes de Sidi Fredj et Heddada contre les inondations, en plus de l'inscription d'un hôpital de 60 lits pour la commune de Heddada et d'une polyclinique à Ouled Moumène.

Ce programme prévoit, en outre, la construction d'un centre de formation professionnelle à Heddada et de trois unités de

suivi et de dépistage en milieu scolaire, a-t-on noté, précisant que les travaux de réalisation de l'évitement du chemin de wilaya (CW) 30 au lieu-dit El Methnane, commune de Kheddara, dans sa première tranche, sont en voie de lancement pour une enveloppe financière estimée à 138 millions DA.

Appelé à soutenir durablement la relance du développement dans ces communes, à créer des emplois et à sédentariser les populations rurales, le programme prévoit en outre la réalisation d'un centre de loisirs scientifiques dans la localité de Heddada, d'une maison de jeunes à Kheddara et de deux complexes sportifs de proximité attendus dans les communes d'Ouled Moumène et d'Ain Zana, a-t-on détaillé de même source.

A.O./APS

## Sétif Une récolte d e 410 000 quintaux de céréales prévue

LA PRODUCTION des céréales qui sera livrée cette année dans la wilaya de Sétif à la coopérative des céréales et des légumes secs (CCLS) ne dépassera pas les 410 000 quintaux, a indiqué son directeur Djamel Dames.

La quantité stockée dans la wilaya depuis le lancement de la campagne moissons-battage le 18 juin dernier a jusqu'à présent atteint 403 500 quintaux, a précisé ce responsable, soulignant que 80 % de la quantité globale concernent le blé dur, soit 338 500 quintaux.

Le reste de la production est constitué de 51 900 quintaux de blé tendre, 12 600 quintaux d'orge et 5 585 quintaux d'avoine, a-t-il déclaré.

La production des céréales au titre de cette campagne moissons-battage en voie d'achèvement connaîtra une baisse par rapport aux saisons précédentes marquées par la livraison de 1 million de quintaux en 2013 et 500 000 quintaux en 2014, a-t-on souligné de même source. La superficie agricole réservée aux céréales dans la wilaya de Sétif est estimée à 189 000 hectares, rappelle-t-on.

R.R.





Libye

# L'EI a «décapité» douze personnes à Syrte

■ Les jihadistes du groupe Etat islamique (EI) en Libye ont «décapité» et accroché à des croix douze combattants engagés contre eux dans la bataille pour le contrôle de Syrte (nord), a rapporté l'agence de presse des autorités reconnues par la communauté internationale.

Par Souhila K./Agences

L'agence LANA a ajouté que le groupe extrémiste avait également «exécuté» 22 autres combattants de Syrte qui étaient à l'hôpital pour soigner leurs blessures. Selon LANA, les jihadistes ont incendié l'hôpital. De violents affrontements opposent depuis mardi les jihadistes de l'EI et des combattants locaux pour le contrôle de Syrte, la ville natale du défunt dictateur libyen Mouammar Kadhafi. Une source locale a parlé de «véritable guerre» tandis que l'ambassadeur de Libye en France décrivait un «massacre». Samedi, un responsable municipal a confirmé à l'AFP que la bataille continuait de faire rage.

«Les combats sont incessants, notamment dans le quartier Trois (dans l'est de la ville), et le bilan des victimes s'alourdit», a-t-il déclaré sous couvert d'anonymat. Vendredi, un responsable local avait indiqué à l'AFP que les combats entre des habitants armés et des jihadistes de l'EI avaient fait des dizaines de morts et de blessés à Syrte depuis quatre jours, sans pouvoir donner de bilan exact. L'ambassadeur de Libye à Paris, Chibani Abouhamoud, avait lui évoqué vendredi un bilan de 150 à 200 morts. Il avait affirmé que les combats avaient éclaté après l'assassinat, en début de semaine, par l'EI d'un imam, dignitaire de l'influente tribu des Al-Farjane, cheikh Khaled Al-Farjane.

L'ambassadeur dépend du gouvernement exilé dans l'est du pays reconnu par la communau-



Ph. : DR

té internationale et qui est en lutte avec le gouvernement rival basé à Tripoli, contrôlé par une coalition de milices armées dont certaines islamistes.

Mardi, les autorités de Tripoli avaient annoncé le lancement d'une «opération pour libérer Syrte». Leur ministère de la Défense avait précisé que «les jeunes et les habitants de Syrte» participaient à cette offensive, soutenue par des raids de l'aviation. Selon des médias proches du gouvernement de Tripoli, l'aviation a bombardé plusieurs cibles de groupes armés liés à l'EI. Vendredi soir, l'organisation musulmane Dar al-Iftaa, qui émet des décrets religieux, a appelé tous les Libyens à se mobiliser contre l'EI. «Tous les Libyens capables de porter des armes doivent se mobiliser pour

confronter ce cancer qui tente de détruire notre nation musulmane», a-t-elle dit dans un communiqué. Depuis la chute du régime de Kadhafi en 2011, la Libye est en proie à des combats sanglants entre groupes armés

rivaux. Elle compte deux gouvernements et deux Parlements concurrents. Le pays doit en outre faire face à la montée en puissance de l'EI, qui s'est emparé de Syrte en juin.

S.K.

## Le gouvernement appelle à l'aide contre Daesh

LE GOUVERNEMENT libyen reconnu par la communauté internationale a appelé les Etats arabes à mener des frappes aériennes contre les membres du groupe auto-proclamé «Etat islamique» (EI/Daech) dans la ville de Syrte, sur la côte méditerranéenne. «Le gouvernement temporaire de Libye exhorte les Etats frères arabes à mener des trappes aériennes contre les positions du groupe terroriste Daech à Syrte», a indiqué le gouvernement dans un communiqué. Les combats dans Syrte sont un symbole du chaos qui règne en Libye où deux gouvernements, l'un reconnu par la communauté internationale mais exilé dans l'est du pays, l'autre tenant la capitale, Tripoli, se disputent le pouvoir.

S.K.

Sahara occidental

## Le Maroc mène une véritable guerre économique contre le peuple

Le Maroc mène une véritable guerre économique contre les Sahraouis dans les territoires occupés du Sahara occidental, a déclaré l'ambassadeur sahraoui en Algérie, Brahim Ghali.

Dans une interview accordée au journal *El Watan*, Brahim Ghali a signalé que les Sahraouis «sont tout simplement affamés dans le but de les contraindre à renoncer à la lutte contre l'occupation marocaine. Les licenciements sont monnaie courante pour tous ceux soupçonnés d'avoir un brin de nationalisme sahraoui».

Dans le cadre de cette guerre économique, «le pillage des ressources naturelles du Sahara occidental est toujours en

cours», a indiqué le diplomate sahraoui, rappelant que «plusieurs accords ont été signés entre le colonisateur marocain et des multinationales en toute impunité».

Concernant la situation dans les territoires occupés du Sahara occidental, l'ambassadeur sahraoui a déclaré qu'ils «sont semblables à une grande prison». «Même les établissements sco-

lares sont encerclés par les forces de sécurité marocaines. La vie quotidienne de nos concitoyens rime avec répression et torture», a-t-il ajouté.

F.T./SPS

## Des enfants des camps des réfugiés en vacances à Gouraya

UN GROUPE d'enfants sahraouis passent, depuis le 6 août, et ce jusqu'au 20 prochain, ses vacances dans le camp de toile Sidi-Brahim, à Gouraya, Tipasa, en Algérie. C'est à l'initiative de l'Assemblée populaire communale d'Alger-Centre, que près de 200 garçons et filles sahraouis profiteront durant leurs séjours, au lieu précité, du soleil en bord de mer et de la beauté des montagnes qui la surplombent. Cette initiative entreprise par les élus et le personnel de l'Assemblée populaire communale d'Alger-Centre s'inscrit dans le sillage de sa traditionnelle

solidarité avec le peuple sahraoui, laquelle cette fois-ci a permis à 200 Sahraouis, entre enfants et adolescents, des camps des réfugiés sahraouis, de passer des instants de vacances, eux qui sont privés de s'amuser sur les rivages du Sahara occidental, à cause de la colonisation marocaine de leur territoire. La prise en charge du camp de toile de Sidi-Brahim étant assurée par les initiateurs, l'animation et l'encadrement des enfants venus des différents camps des réfugiés sahraouis sont assurés par des animateurs et encadreurs sahraouis.

SPS

## Tunisie Appel à une présence accrue des femmes dans les postes à responsabilité

PLUSIEURS organisations tunisiennes ont réclamé une meilleure représentation des femmes dans les postes à responsabilité, déplorant l'«hésitation» des autorités à faire preuve de «volonté réelle» pour améliorer la condition des femmes. Cet appel intervient à la veille de la «Fête de la femme», que la Tunisie marque chaque année pour commémorer la promulgation du Code du statut personnel (CSP). Un instrument juridique d'émancipation des femmes promulgué dès l'indépendance de la Tunisie, par l'ancien président de la République, Habib Bourguiba. «Nous exprimons notre extrême préoccupation en raison de l'hésitation (des autorités) à mettre en application les articles de la Constitution consacrés à la parité, à l'égalité et à la criminalisation de la violence et de la discrimination envers les femmes», affirment dans un communiqué 12 organisations, dont la Ligue tunisienne de défense des droits de l'Homme (LTDH), l'Association tunisienne des femmes démocrates (ATFD) et la Centrale syndicale UGTT. La nouvelle Constitution tunisienne, adoptée en janvier 2014, stipule que «les citoyens et les citoyennes sont égaux en droits et en devoirs» et que l'Etat s'engage à protéger et améliorer les droits de la femme ainsi qu'à garantir l'égalité des chances entre hommes et femmes. Les 12 organisations ont notamment critiqué «la discrimination criante» dans l'attribution des postes diplomatiques, jugeant que «cela ne reflète pas de volonté réelle d'améliorer la condition des femmes ou de mettre fin à la discrimination à leur rencontre».

Elles appellent donc à augmenter la représentativité des femmes notamment chez les gouverneurs, les ambassadeurs et les consuls. Ces organisations réclament aussi des «mesures urgentes» pour les femmes travaillant dans des secteurs précaires et qui sont «privées de leur droit à une couverture sociale, à la santé, aux médicaments, au logement et même à l'eau potable».

Elles rappellent enfin qu'un projet de loi visant à lutter contre les violences faites aux femmes, élaboré sous l'ex-gouvernement de technocrates, n'a toujours pas été adopté.

R.M.

## Pakistan

# Un ministre provincial parmi les morts d'un attentat suicide

■ Le ministre de l'Intérieur de la province pakistanaise du Pendjab, la plus peuplée du pays, a été tué hier dans un attentat-suicide contre un rassemblement politique qui a fait au moins une dizaine de morts dans le nord-ouest du pays, ont annoncé les autorités.

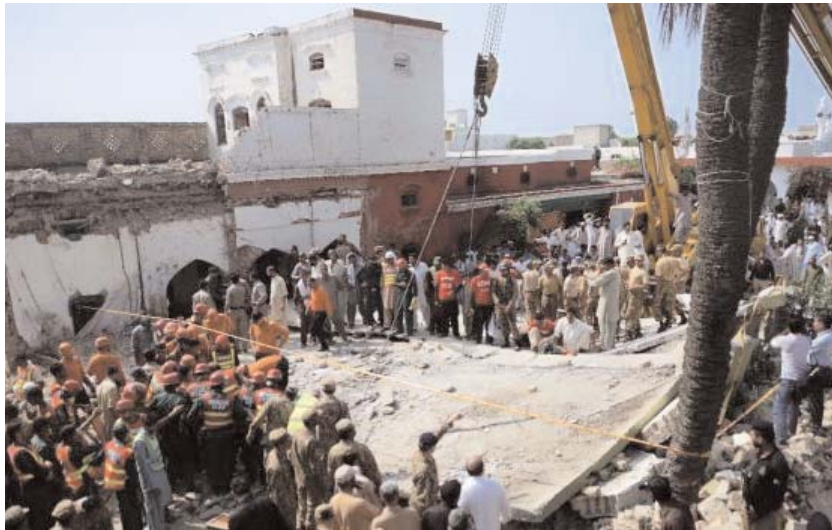
Par Ali O.

Il s'agit de l'attaque la plus meurtrière perpétrée au Pakistan depuis le double attentat-suicide contre une église de Lahore (est), la capitale du Pendjab, ayant fait 17 morts en mars dernier.

Hier, une quarantaine de personnes assistaient à un meeting politique du ministre Shuja Khanzada à Shadi Khan, un village situé à environ 70 kilomètres au nord-ouest de la capitale nationale Islamabad, lorsque le toit de l'édifice où elles se réunissaient s'est effondré sous le souffle de la déflagration.

«Le ministre de l'Intérieur du Pendjab Shuja Khanzada a péri sous les décombres», a déclaré à l'AFP le chef des opérations de secours, Mohammad Ashfaq. Un autre haut responsable gouvernemental, Saeed Illahi, conseiller du ministre en chef de cette province de plus de 80 millions d'habitants, a confirmé ce décès.

Les secouristes tentaient de



retrouver des survivants prisonniers des gravats et de l'énorme dalle de béton qui s'est affaissée comme un soufflé, selon un pho-

tographe de l'AFP sur place.

«Une équipe de militaires, dotés d'équipements modernes et entraînés spécialement pour ce type de situation doit arriver rapidement sur place pour appuyer les secouristes déjà présents», a déclaré Zahid Saeed, haut responsable du district local craignant que le bilan de dix morts s'alourdisse au fur et à mesure que les recherches progressent.

Cet attentat-suicide, selon les autorités, n'avait pas été revendiqué en milieu d'après-midi hier, mais il pourrait porter la marque

d'un des nombreux groupes djihadistes actifs dans le pays.

Les forces pakistanaises avaient lancé en juin 2014 une offensive dans le nord-ouest du pays contre les talibans du TTP, en lutte contre le gouvernement d'Islamabad et les symboles du pouvoir, et leurs alliés d'Al-Qaïda.

Cette opération s'est intensifiée après le massacre taliban contre une école militaire de Peshawar (nord-ouest) qui avait fait plus de 150 morts, dont une majorité d'écoliers, en décembre dernier. Fin juillet, la police pakistanaise avait aussi abattu Malik

Ishaq, l'influent leader du Lashkar-e-Jhangvi (LeJ), faction sunnite extrémiste proche d'Al-Qaïda et accusée d'innombrables attaques, dans une volonté des autorités de neutraliser les groupes djihadistes perpétrant des attentats sur son sol.

Selon les autorités, Malik Ishaq avait été tué avec 13 autres cadres du LeJ, dont deux de ses fils et son adjoint Ghulam Rasool Shah, lors d'une fusillade avec la police dans les faubourgs de Muzaffargarh, dans la province du Pendjab (est), le berceau du LeJ.

Ex-colonel âgé de 71 ans, le ministre Shuja Khanzada avait participé à la guerre de 1971 entre l'Inde et le Pakistan, puis promu attaché militaire à l'ambassade pakistanaise de Washington dans les années 90, avant de se lancer en politique à la retraite.

Membre de la Ligue musulmane du Premier ministre Nawaz Sharif (PML-N), parti à la tête du gouvernement fédéral et de la province du Pendjab, il était député de la circonscription d'Attock et était né dans le village local de Shadi Khan, où a eu lieu l'attaque de hier.

Ce secteur du Pendjab, région du pays la moins affligée par les attentats islamistes, est situé à la lisière du Khyber Pakhtunkhwa, province endeuillée régulièrement par les attentats talibans.

A. O.



## Points chauds

### Menaces

Par Fouzia Mahmoudi

Si la Corée du Nord s'est faite plus discrète ces deux dernières années, cela ne signifie en rien un changement dans sa politique ou dans ses relations avec ses voisins ou le reste du monde. Et si certains observateurs avaient expliqué le manque de communication de Pyongyang ces derniers 24 mois par une possible maladie du dirigeant nord-coréen Kim Jong-un, ce dernier semble bien décidé à suivre les traces de son père et à rejeter toute possibilité de compromis avec la Corée du Sud comme avec les Etats-Unis. Surtout, tout indique qu'il est aussi impitoyable que son prédécesseur, n'hésitant pas à faire exécuter tous ceux qui osent remettre en cause ses choix stratégiques. Le Premier ministre nord-coréen adjoint, Choe Yong-Gon, a été exécuté pour avoir exprimé son désaccord avec la politique du numéro un Kim Jong-Un, a affirmé mercredi 12 août l'agence sud-coréenne Yonhap, citant une source anonyme. Si cette exécution est confirmée, ce sera la deuxième depuis le début de l'année, après l'annonce en avril de celle du ministre nord-coréen de la Défense Hyon Yong-chol, qui n'a pas été confirmée par Pyongyang. Selon Yonhap, le Premier ministre nord-coréen adjoint, entré en fonctions en juin 2014, est passé devant le peloton d'exécution en mai après avoir émis des critiques sur les politiques forestières mises en œuvre par le dirigeant nord-coréen. L'agence précise que sa source dispose de «connaissances sur le Nord». Choe Yong-Gon a été vu la dernière fois dans les médias officiels nord-coréens en décembre à l'anniversaire de la mort de Kim Jong-Il, père du dirigeant actuel Kim Jon-Un, a déclaré le ministre sud-coréen de l'Unification. Séoul «surveille de près l'éventualité de changements dans la situation de Choe Yong-Gon», a déclaré le ministère, qui est chargé des affaires intercoréennes. En avril, les services secrets sud-coréens avaient annoncé que le ministre nord-coréen de la Défense avait été victime d'une purge et avait pu être exécuté au canon anti-aérien pour insubordination et avoir somméillé pendant des défilés militaires. Les autorités nord-coréennes n'ont pas confirmé cette exécution. Mais la Corée du Nord a annoncé en juillet avoir nommé au poste de ministre de la Défense le général quatre étoiles Pak Yong-sik. Toutefois, à Pyongyang l'on ne goûte que très peu les révélations faites par Séoul et la Corée du Nord a exigé de sa voisine du Sud qu'elle cesse sa propagande par haut-parleurs à la frontière entre les deux pays, sous peine d'une action militaire. Evidemment, ce n'est pas la première fois que Pyongyang menace ses voisins du Sud d'une action militaire. Pour le dirigeant communiste c'est une façon de réaffirmer son pouvoir et sa puissance à son propre peuple et à la Corée du Sud, qui ne semble pas de son côté être plus perturbée que cela par cette énième menace. F. M.

## Aviation

### Perte de contact avec un avion indonésien transportant 54 personnes

Un avion de ligne indonésien avec 54 personnes à bord a perdu le contact hier avec le contrôle aérien par gros temps au-dessus d'une région montagneuse de la province orientale de Papouasie, ont annoncé les autorités.

L'ATR 42-300 de la compagnie indonésienne Trigana Air a perdu le contact avec la tour de contrôle juste avant 15h00 (06h00 GMT), après avoir décollé de l'aéroport de Sentani, dans la capitale de la province, Jayapura, ont expliqué les services de secours sur le réseau social Twitter.

L'avion à turbopropulseurs transportait 44 adultes, cinq enfants et cinq membres d'équipage.

L'appareil avait pour destination Oksibil, une localité montagneuse très reculée uniquement accessible en avion pour ce vol qui devait durer 45 minutes environ. Il volait depuis une trentaine de minutes au moment de sa

disparition, ont ajouté les services de secours. Le directeur des opérations de Trigana Air, le capitaine Beni Sumaryanto, a expliqué à l'AFP que l'équipage avait contacté la tour de contrôle d'Oksibil une dizaine de minutes avant l'heure prévue pour l'atterrissage. Mais l'avion n'est jamais arrivé et la compagnie a envoyé à sa recherche un autre appareil à turbopropulseurs. «Mais la météo était très mauvaise, il n'a pas pu le trouver et il a rebroussé chemin vers Sentani», a ajouté le capitaine Sumaryanto. La compagnie aérienne «soupçonne fortement un problème météorologique dans cette région où les conditions sont imprévisibles», a-t-il ajouté. «Ce n'est pas un problème de surcharge».

Le porte-parole du ministère des Transports, J.A. Barata, a confirmé que l'appareil avait perdu tout contact avec les contrôleurs aériens. «Nous ne savons pas ce qui est arrivé à

l'appareil et nous nous coordonnons avec les autorités locales», a-t-il déclaré à l'AFP.

«La météo est très très mauvaise là-bas. Il fait très sombre et c'est très nuageux. Les conditions ne sont pas propices aux recherches. La zone est montagneuse», a-t-il ajouté.

Air Trigana est une petite compagnie fondée en 1991. Ses avions volent sur une quarantaine de destinations intérieures.

La Papouasie est souvent desservie par de petits appareils et la météo a provoqué plusieurs accidents ces dernières années.

L'Indonésie a un piètre bilan en matière de sécurité aérienne.

En décembre, un avion de la compagnie AirAsia parti de Surabaya (Indonésie) à destination de Singapour s'est abîmé en mer de Java, faisant 162 morts.

Début juillet, un avion de l'armée de l'air s'est écrasé en pleine ville, à Medan, faisant 142 morts.





## Festival arabe de Djemila

# Une forte affluence du public

Le festival arabe de Djemila est une vraie bouffée d'oxygène pour la population de la ville de Sétif. Cette manifestation artistique qui s'est ouverte jeudi en présence du ministre de la Culture, Azeddine Mihoubi, se poursuit jusqu'au 22 août courant. Cette nouvelle édition du Festival est marquée par une grande affluence du public qui se dit ravi du programme proposé.

Par Abla Selles

Le site historique de l'antique Cuicul vibre depuis jeudi sur les rythmes de la musique arabe. C'est dans le cadre du festival arabe de Djemila qu'une pléiade d'artistes algériens et étrangers se succède sur la scène de ce site offrant au public des moments musicaux de haute facture.

L'ouverture de ce festival, placée sous le signe «Un seul peuple, une seule patrie» a été marquée par une touche typiquement patriotique qui reflète l'attachement des artistes participants à leur pays. Cette soirée qui était cent pour cent algérienne était une occasion pour revisiter les grandes potentialités du patrimoine algérien. Des chansons du sraoui du patrimoine de Sétif ont fait danser le public sur la musique de nos ancêtres

avant de céder la scène à la troupe El Baroud de Ghardaïa qui a proposé un spectacle avec sa fresque de baroud et sa tenue traditionnelle. La musique moderne était présente lors de cette soirée avec le jeune Karim qui a interprété avec beaucoup d'émotion «Ben M'hidi» dans le genre rap. La musique raï était représentée par le chanteur Kader qui a fait danser tout le public jusqu'à une heure tardive de la soirée. Quant à la deuxième soirée, elle était un vrai régal pour les amoureux de musique orientale en général et l'artiste libanais Saâd Ramadane. Ce dernier a réussi à captiver le public en interprétant des mélodies libanaises ainsi que des chansons algériennes.

Le public qui a merveilleusement rendu la réplique à tous les refrains chantés par Saâd Ramadane à l'instar de «Bladi



PH. DR

hya El Djazair» de cheb Mami et «Betouwanis bik» de la regrettée Warda El Djazairia entre autres, a réussi à faire de cette soirée un show inoubliable. Par ailleurs, la troisième soirée du festival était animée par Houda Saâd, Houria Aichi, Cheikh Soltane, Hichem Khalili, Abdelkader Adda et une troupe de Tindouf. «J'ai assisté aux deux premières soirées de ce festival. C'est l'ouverture qui m'a marqué le plus car on a assisté à des spectacles folkloriques et des prestations musicales propres à nous. Les danses étaient merveilleuses et la musique était bien choisie» disait un père de famille. Les organisateurs de cette onzième

édition du festival arabe de Djemila affirment qu'une forte affluence du public a été enregistrée cette année. D'ailleurs, un nombre important du public n'a pas pu assister à la deuxième soirée par manque de places. «À mon arrivée de Batna vers 18 heures, il n'y avait plus de places. C'est la première fois que je me déplace pour assister à ce festival mais dommage que ce n'était pas possible», nous a confié un jeune venu avec ses amis. «Les premières soirées m'ont beaucoup plu mais le problème est qu'il faut venir tôt pour assurer les places car les gens des villes voisines viennent de plus en plus cette année», préci-

se Rajaa, venue avec ses parents. A.S.

## «Été du Musée» à Oran

## Des activités culturelles au profit du jeune public

Un événement culturel et éducatif destiné au jeune public, intitulé «Été du Musée», sera animé du 21 au 26 août à Oran, à l'initiative de la Direction du Musée national Ahmed-Zabana.

Cette rencontre à caractère pédagogique se tiendra au complexe touristique des Andalouses avec pour objectif de faire découvrir aux enfants le cheminement de

l'outil préhistorique, ont indiqué les organisateurs. Des expositions, des reconstitutions de scènes et des ateliers éducatifs figurent parmi les activités programmées dans le cadre de cet événement mettant en partenariat deux associations locales dédiées au patrimoine, «Santé Sidi El-Houari» et «Bel-Horizon». A Oran, plus de 200 grottes où vivaient des hommes préhistoriques sont

recensées au niveau de divers sites, dont ceux des Andalouses, de Misserghin et de Kristel. L'initiative «Été du Musée» permettra de découvrir les outils de pierre (silex ou quartz) utilisés par les chasseurs-cueilleurs, les premiers hommes de la préhistoire qui vivaient de la chasse d'animaux sauvages et de la cueillette des plantes naturelles.

F.H.

## Salon d'Automne

## Les artistes invités aux inscriptions

La 8<sup>e</sup> édition du Salon d'Automne approche à grands pas et prépare son contenu dès à présent, en faisant appel aux artistes afin de partager leurs œuvres. Ainsi, deux appels à participation sont mis sur la table du Palais de la culture Moufidi-Zakaria. La première consiste en un concours de la meilleure affiche pour cette huitième édition du salon. Les

personnes intéressées doivent envoyer leur affiche à cette adresse mail : salondautomne8@gmail.com avant la date limite du 9 septembre 2015. La fiche la plus aboutie sera retenue pour être l'affiche officielle de l'exposition et de la couverture du catalogue, en plus d'offrir au gagnant une prime de succès. Le second appel à participation est plus large et concerne

les artistes peintres, sculpteurs et photographes. Deux travaux par personne seront pris en compte, à condition qu'ils soient de cette année et non sujets à une exposition antérieure.

Les intéressés doivent envoyer à l'adresse mail citée ci-dessus et avant le 9 septembre 2015 une fiche de contact contenant nom, prénom, date et lieu de naissance, adresse, numéro

de téléphone, fax, mail, photo d'identité, un CV portant sur la formation du candidat et ses participations antérieures ainsi qu'une photo en haute résolution des œuvres concurrentes.

La huitième édition du Salon d'Automne aura lieu du 29 octobre 2015 au 16 janvier 2016, au Palais de la culture Moufidi-Zakaria d'El Madania.

L.B.

## Ateliers culturels d'été/Tissemsilt

## Les enfants se régaleront

Les 2<sup>e</sup> ateliers culturels d'été de l'enfant ont débuté cette semaine à la bibliothèque Yahia-Bouaziz de la ville de Tissemsilt et au niveau de ses annexes ouvertes à travers les communes de la wilaya. Cette manifestation, inscrite dans le cadre du programme des activités culturelles «spécial saison estivale», propose aux petits et jeunes visiteurs plusieurs ateliers de formation dans les domaines de la lecture, de l'écriture, du dessin, du conte, des travaux manuels, de l'in-

formatique et des jeux créatifs. S'étalant sur deux semaines, ces ateliers d'été comportent également des expositions d'ouvrages traitant de l'histoire de l'Algérie, de livres pour enfant et de manuels scolaires et parascolaires. Les organisateurs proposent également des expositions dédiées aux portraits et photos de chouhada, ainsi qu'une autre sur le savant Ahmed Benyahia El Wancharissi, natif de la région. Par ailleurs, un programme de conférences a été élaboré

dans le cadre des ateliers. Des spécialistes viendront débattre de thématiques très variées comme «l'écriture et la lecture chez l'enfant», «la littérature infantile», «le rôle de la Wilaya IV historique durant la guerre de Libération nationale», et «le combat du chahid Djilali Bounaama» entre autres.

Le jeune public est appelé à participer à des concours dédiés aux meilleurs contes, poésies, dessins sur l'environnement et travaux manuels.

L.B.

## RENDEZ-VOUS CULTURELS

**Théâtre de verdure Saïd Mekbel de Riad El Feth.**  
Jusqu'au 27 août : Festival international de la musique Diwane

**Salle Ibn Zeydoun**  
21 août :

Soirée musicale animée par Samira Brahmia, Hamid Baroudi et une pléiade d'artistes algériens

**Parking du Centre Commercial Ardis**  
Jusqu'au 31 août :

Cirque Amar propose des spectacles pour enfants et adultes

**Théâtre plein air de Djemila (Sétif)**

Jusqu'au 22 août : Festival de la chanson arabe de Djemila

**Librairie la Renaissance (Riad El Feth)**  
Jusqu'au 10 septembre de 9h à 20h :

En collaboration avec l'Office Riad El Feth, la librairie la Renaissance organise une foire du livre, durant les vacances d'été. Cette foire vise un large public (médecine, littérature et technique, informatique, architecture, etc.) et est enrichie par des livres pour enfants (contes, livres d'activités et d'apprentissage, livres parascolaires pour tous les niveaux.

**Complexe culturel Abdelwahab Salim (Tipaza)**  
17 août :

Soirée de variétés musicale avec Hichem Ada-Hanifi, Drifa, Radouane Khitano et Nasro.

18 août :

Soirée musicale avec cheb Fadi, cheb Samir Canaris, Saber El Houari et Radia Manel.

19 août :

Soirée artistique animée par Kader Barigou, Assila, Hamid Chaoui et Abdelwaheb Amamra.

**La salle de cinéma Cosmos de Riadh el Feth**  
Jusqu'au 31 août :

Une double programmation filmique qui touchera deux publics, une pour les enfants et une autre pour les plus grands

## Coup-franc direct



### Un affrontement et des interrogations

Par Mahfoud M.

Le président de la LFP, Mahfoud Kerbadj, s'est accroché avec le patron du RCA, Djamel Amani, avec un échange de propos qui donne un aperçu sur le degré de maturité des dirigeants de la balle ronde nationale. Arriver à menacer un président de club avec des propos durs, cela montre que Kerbadj n'a pas retenu les leçons de la saison dernière avec toujours des relations conflictuelles alors que ce genre de différend devait être réglé à l'amiable entre les dirigeants pour éviter de se donner en spectacle. Le patron de la Ligue a-t-il oublié que sa structure est l'émanation des clubs qui l'ont élu et qu'il se devait donc de discuter avec eux d'une manière plus diplomatique ? Même si Amani a fauté en affirmant que le stade, «Ismail-Makhlouf», fief du RCA, devrait être homologué quoi que dise la Ligue, le président de la LFP ne devait pas se comporter de la sorte avec lui et avoir de tels propos à son égard surtout qu'il s'agit de trouver des solutions dans un cadre plus sage. En tout cas, et avec ce dérapage verbal, il est clair qu'il faudra maintenant un arbitrage pour tenter de calmer les esprits surtout que le président du RCA a, lui aussi, menacé de démissionner s'il n'est pas rétabli dans ses droits. La relation entre la Ligue et les clubs devrait être empreinte de respect mutuel et ne pas aller vers de tels clashes qui ajouteraient à la situation de crise de la balle ronde nationale.

M. M.

FC Lorient

### Mostefa va s'engager avec le SC Bastia

Le milieu international algérien du FC Lorient (L1 française de football) Mehdi Mostefa va s'engager la semaine prochaine avec le SC Bastia pour un contrat de deux saisons, rapporte samedi le site de L'Equipe. Le joueur algérien n'a pas été convoqué par l'entraîneur du club breton, Sylvain Ripoll pour la réception de Bastia dimanche (16h00 algériennes) dans le cadre de la 2<sup>e</sup> journée du championnat de France de L1 de football. Mehdi Mostefa (32 ans) avait rejoint le FC Lorient durant l'été 2014 en provenance de l'AC Ajaccio.



L'ancien élément de Nîmes Olympique retournerait en Corse après les trois saisons passées avec Ajaccio (2011-2014).

Newcastle

### Abeid veut revenir au Panathinaïkos

Le milieu international algérien Mehdi Abeid, mis sur le marché des transferts par Newcastle (Premier league anglaise de football), a indiqué qu'il préférerait retourner au club grec du Panathinaïkos. «Mon souhait est de retourner au Panathinaïkos avec qui j'ai passé de bons moments. J'ai fait savoir à la direction de Newcastle qu'elle devait donner la priorité à l'équipe grecque aux dépens des autres formations qui souhaitent m'engager», a affirmé Abeid à la presse locale. Le joueur algérien (23 ans), dont la saison a été marquée par des blessures à répétition, n'a pas été utilisé régulièrement par le staff technique. Il n'a pas été également convoqué pour le premier match de la saison disputé samedi dernier à domicile face à Southampton (2-2). Il avait porté les couleurs du Panathinaïkos à titre de prêt lors de la saison 2013-2014 avec un bilan de 10 buts marqués en 38 apparitions, toutes compétitions confondues. «Je sais qu'il y a des discussions entre les deux clubs pour mon transfert», a souligné Abeid, qui a expliqué qu'il se trouvait dans «une belle forme», du moment qu'il avait effectué la préparation d'intersaison avec les «Magpies».

### Championnat arabe des nations cadets de volley-ball Malek Raji : «Les joueurs ont été héroïques»



L'entraîneur de la sélection algérienne de volley-ball, Malek Raji, a qualifié samedi ses joueurs d'«héroïques» après leur victoire, la veille à Salé, en finale du championnat arabe des nations cadets face au pays organisateur, le Maroc (3-0). «Les joueurs ont été tout simplement héroïques. Tout le mérite leur revient, ils ont été

courageux et ont fait le maximum pour ramener le trophée en Algérie malgré un public qui a été quelque peu hostile à notre rencontre», a déclaré Raji, joint par l'APS par téléphone. Les jeunes volleyeurs algériens ont remporté le championnat arabe des nations en battant les Marocains sur le score de 3 sets à 0 (26-24, 25-22, 26-24), en finale disputée à la salle Fathallah El Bouazzaoui de Salé. Ils ont réussi ainsi à prendre leur revanche sur ces mêmes Marocains, vainqueurs 3-2 des Algériens en phase de poules après avoir été menés par 2 sets à 0. «Nous avons insisté auprès des joueurs pour éviter de revivre le même scénario et commettre les mêmes erreurs du premier match. Avant la rencontre, nous avons analysé le jeu des Marocains et essayé de corriger nos erreurs. A la fin, c'est notre motivation qui a fait la différence dans la meilleure rencontre que nous avons jouée durant le tournoi», a-t-il ajouté.

### Ligue 1 Mobilis (1<sup>re</sup> journée)

# L'ESS piégée, le DRBT remporte son premier succès

■ L'Entente de Sétif, champion d'Algérie en titre, a raté le coche pour cette entame de la saison, en se faisant piéger samedi soir à domicile par le MC Oran (1-1), alors que le DRB Tadjenanet a réalisé sa première victoire parmi l'élite de son histoire en battant au stade Tchaker de Blida le RC Relizane (2-1), à l'occasion de la 1<sup>re</sup> journée.

Par Mahfoud M.

Souffrant en Ligue des champions, l'Entente a une nouvelle fois marqué le pas, cette fois-ci lors de cette journée inaugurale de la Ligue 1 face au MCO, qui était le premier à marquer par l'entremise du Libyen Zaâbia (36') avant que Bennyettou n'évite la crise pour l'ESS pour égaliser (80'). Le vice-champion d'Algérie, le MO Béjaïa a démarré fort la saison en battant au stade Tchaker de Blida le RC Arbaâ (2-0).

L'inévitable Zerdab, bête noire du RCA pour avoir déjà inscrit le but de la victoire en finale de la Coupe d'Algérie, a une nouvelle fois frappé en ouvrant le score (14') avant que le transfuge de l'USM Harrach Mebarki ne score l'addition (83'). Le MOB, qui a enregistré le départ durant l'intersaison de son entraîneur Abdelkader Amrani remplacé par le Suisse Alain Geiger, débute la saison par la plus belle des manières et affiche d'emblée ses ambitions de jouer à nouveau les premiers rôles.

L'USM Alger, auteur d'un carton plein en phase des poules de la Ligue des champions avec quatre victoires en autant de matches, a été stoppé net au stade du 20-août 1955 d'Alger face au NA Hussein Dey (2-1). Très accrocheurs, les joueurs d'Abdelkader laïche ont réussi à s'offrir l'USMA, certainement épuisée par sa campagne africaine. Cette rencontre, suivie par le sélectionneur national Christian Gourcuff a enregistré les deux premières expulsions de



Les Sétifiens continuent de manger leur pain noir.

la saison : le gardien de but du NAHD Kheireddine Boussouf et le défenseur de l'USMA Farouk Chafai. La JS Kabylie, qui a passé un été difficile, n'a pas eu la réussite souhaitée en se faisant battre à domicile par le CS Constantine (0-1). L'unique but de la partie a été inscrit par le virevoltant malgache Voivy (78').

Le DRB Tadjenanet, qui joue pour la première fois de son histoire parmi l'élite a réalisé une victoire qui restera gravée dans les annales de ce club issu de la wilaya de Mila.

Menés au score par le RC Relizane, les gars de Tadjenanet ont puisé dans leurs ressources pour renverser la vapeur et arracher une victoire précieuse grâce aux deux nouvelles recrues : le Congolais Lorry N'kolo (32') et Amir Sayoud (85', s.p.). L'unique but de la formation de Relizane, dirigée sur le banc par Omar Belatoui, a été inscrit par Tayeb Berramla (10'). Les deux autres promus en Ligue 1, l'ASM Oran et l'USM Blida se sont quittés sur un score de parité (0-0) dans une rencontre qui n'a pas tenue ses promesses. Cette première journée du championnat de Ligue 1 a débuté jeudi avec le derby algérois entre le MC Alger et le CR Belouizdad (0-0). La 2<sup>e</sup> journée prévue le samedi 22

août sera marquée par le choc entre l'USM Alger et l'ES Sétif, décalé au mardi 25 août, en raison de l'engagement des deux clubs en compétition africaine.

M. M.

#### Résultats et classement :

MCA-CRB	0-0
USMH-JSS	1-1
ASMO-USMB	0-0
DRBT-RCR	2-1
NAHD-USMA	2-1
RCA-MOB	0-2
ESS-MCO	1-1
JSK-CSC	0-1

	Pts	J
1- MO Béjaïa	3	1
—NA H. Dey	3	1
—DRB Tadjenanet	3	1
—CS Constantine	3	1
4-USM El Harrach	1	1
—JS Saoura	1	1
—ES Sétif	1	1
—ASM Oran	1	1
—MC Alger	1	1
—CR Belouizdad	1	1
—ASM Oran	1	1
—USM Blida	1	1
13-RC Relizane	0	1
—USM Alger	0	1
—RC Arbaâ	0	1
—JS Kabylie	0	1

Leicester City

### Mahrez marque face à West Ham



Le milieu international algérien Ryad Mahrez a contribué samedi à la victoire de Leicester City sur le terrain de West Ham (2-1) en match comptant pour la deuxième journée du championnat d'Angleterre de première division de football.

Ayant pris l'avantage à la 27<sup>e</sup> minute par l'entremise de Shinji Okazaki, Leicester a corsé l'addition juste avant la mi-temps (38') grâce à Mahrez. Le Français Dimitri Payet a réduit le score pour les "Hammers" (53').

Il s'agit du troisième but en une semaine pour Ryad Mahrez, après son doublé inscrit samedi dernier à domicile face à Sunderland (4-2), lors de la journée inaugurale. Très en verve en ce début de saison, Mahrez confirme l'excellente forme affichée lors de la période d'intersaison, et se positionne désormais comme l'une des attractions de la Premier league.

Agé de 24 ans, Mahrez a prolongé récemment son contrat de quatre ans jusqu'en juin 2019. Il avait largement contribué au maintien du club en première division, désormais dirigé sur le banc par le technicien italien Claudio Ranieri. Il avait rejoint Leicester City en janvier 2014 en provenance du club français du Havre

AC (Ligue 2). De son côté, Tottenham où évolue le milieu international algérien Nabil Bentaleb a trébuché à domicile contre Stoke City (2-2), une semaine après sa défaite sur le terrain de Manchester United (1-0). Bentaleb a fait son apparition à la 69<sup>e</sup> minute de jeu en remplacement de Ryan Mason.



# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Privés d'eau potable

## Des villages de Darguina ferment l'APC

LES HABITANTS du village Aït Atik issus de la commune de Darguina est de la wilaya (50km du chef-lieu de Béjaïa) ont fermé hier les sièges de la mairie et de la daïra pour protester contre la pénurie d'eau qui dure depuis longtemps. Les villageois ont interpellé les autorités locales et les autorités de wilaya afin de prendre en charge leur revendication de manière définitive. Hier, ils ont exigé des autorités de procéder au renouvellement de la conduite ou sa déviation des autres villages dont des habitants qui procèdent à des piquages pour irriguer des vergers et cultures, ce qui réduit fortement le débit d'eau potable et qui se répercute négativement sur la distribution de cette denrée rare aux foyers. Ils ont demandé également aux autorités locales de cesser de donner de fausses promesses et de régler définitivement ce problème qui dure depuis 30 ans, selon certains. Pour rappel, le 7 juillet dernier ces villageois avaient fermé la RN 09 pour demander la même chose et d'autres actions avaient été menées antérieurement dont la fermeture du siège de l'APC pour la même raison. Aussi, une réunion qui avait regroupé les mécontents et les autorités locales avait été tenue et avait été sanctionnée par un procès-verbal portant sur le règlement définitif de ce problème. H.C.

Constantine

## Décès de deux personnes dans un chantier de réhabilitation

DEUX PERSONNES âgées de 25 et 35 ans ont trouvé la mort à la suite d'une chute survenue hier dans un chantier de réhabilitation des immeubles de la cité Ciloc, à Constantine, a-t-on appris auprès des services de la Protection civile. L'accident s'est produit lorsque les deux ouvriers, peintres en bâtiment, ont chuté du dixième étage d'un des immeubles sur lequel ils effectuaient des travaux de peinture, pour le compte d'une entreprise privée, a-t-on précisé. Le non-respect des mesures de sécurité serait à l'origine de cet accident, a encore ajouté la même source, soulignant que les débris des deux victimes ont été déposés par les éléments de la Protection civile à la morgue du centre hospitalo-universitaire (CHU) Benbadis. R.N.

Sidi Bel-Abbès

## Un garde forestier brûlé vif dans un incendie de forêt

UN GARDE forestier est mort brûlé vif, un autre grièvement blessé, et quatre autres légèrement atteints, tel est le bilan enregistré, hier, dans la forêt de Guetarnia, située aux limites administratives des wilayas de Mascara et Sidi Bel-Abbès. La malheureuse victime, répondant aux initiales N.M. (48 ans) au rang de brigadier principal, a été surprise par l'ampleur des flammes d'un incendie dont l'origine reste à déterminer. La lutte contre les flammes s'est poursuivie encore dimanche matin. Les services de la Protection civile des wilayas de Mascara et Sidi Bel-Abbès sont toujours mobilisés pour cette opération. Alors que les services de la Gendarmerie nationale, sur instruction du procureur de la République, poursuivent leurs investigations pour déterminer les causes exactes de cet incendie. R.N.

Tizi-Ouzou

## Cinq supporters blessés lors du match JSK-CSC

CINQ supporters ont été blessés lors du match opposant la JSK au CSC disputé, avant-hier, au stade du 1<sup>er</sup> Novembre de Tizi Ouzou, avons-nous appris hier auprès des services de la Protection civile. Ils ont été victimes de chutes accidentelles au niveau des tribunes. Les éléments de la Protection civile présents sur les lieux ont évacué 4 d'entre eux au CHU et soigné le cinquième sur les lieux. Hamid M.



## L'AIS TIENS SON UNIVERSITÉ D'ÉTÉ À MOSTAGANEM



Association des diabétiques

## Les malades s'élèvent contre la réduction des bandelettes

■ L'association des diabétiques de la wilaya de Boumerdès dénonce la décision prise par la direction générale de la Caisse nationale des assurés sociaux (Cnas) quant au nombre de boîtes de bandelettes à livrer.

Par A. Kichni

Selon Mohamed Mokri, le président de ladite association, le projet consiste à attribuer une boîte de 50 bandelettes par trimestre à chaque malade. Un quota insuffisant pour un malade qui est contraint d'analyser sa glycémie au moins deux fois par jour, s'insurgera, Mohamed Mokri, le président de ladite association dans un point de presse qu'il a organisé, hier, à Boumerdès. Il a rappelé que cette décision a été prise dans la précipitation sans la participation des principaux partenaires, à savoir, les représentants du secteur de la Santé, les associations et des représentants des ministères du Travail et de la Solidarité. Devant cette situation

qui va à l'encontre des malades atteints de cette maladie, Mokri Mohamed s'élève contre le projet et interpelle les hautes autorités de l'Etat à intervenir. Pour lui le malade a besoin de soutien et non le déstabiliser par cette décision injuste. Dans certains cas, la glycémie doit être contrôlée au moins 3 fois par jour et parfois plus, a-t-il ajouté. Le médecin traitant est le seul habilité à prescrire sur l'ordonnance le nombre de boîtes et le nombre d'applications. Pis, les pharmacies ont été sommées de ne livrer qu'une boîte de bandelette pour chaque malade. Ainsi, plus de 3 000 000 de diabétiques sont pénalisés par cette décision qui va à l'encontre de la santé des malades atteints de cette maladie chronique. Un dia-

bétique de type 2 depuis 20 ans a indiqué qu'il est contraint, parfois, de contrôler sa glycémie au moins 5 à 6 fois par jour pour éviter une hypoglycémie qui est mortelle, notamment le soir. Pour ce dernier, une boîte de bandelettes est très insuffisante. «Il est inconcevable qu'un administrateur décide à la place d'un médecin», dira-t-il. Il est à rappeler que l'association des diabétiques de Boumerdès compte plus de 7 000 adhérents dont des enfants. Selon Mohamed Mokri, le chiffre est fictif. De nombreux individus atteints de cette maladie ne sont pas recensés. La raison pour laquelle, il réitère son appel pour lancer une opération de dépistage à travers le territoire de la wilaya. A. K.

Béjaïa

## Les maires se fâchent

Réunis le week-end dernier à Ouéd Ghir, des maires (une trentaine) de Béjaïa, membres de l'association des P/APC de la wilaya, créée faut-il le rappeler, il y a moins d'un an ont débattu de la note du wali qu'ils ont reçue au début du mois courant et qui leur interdit de sortir en dehors de la wilaya sans autorisation préalable du wali et du SG. Le collectif des présidents des APC, qui se sont réunis en l'absence des maires FFS, ont unanimement rejeté cette note de service: «nous rejetons dans le fond et dans la forme les premières décisions que vous venez de prendre et n'espérez surtout pas qu'on vous demande une autorisation de sortie en dehors de la wilaya», lit-on dans la déclaration qui nous a été transmise vendredi dernier par les concernés. Lesquels ont qualifié cette décision d'«arrogance, d'aberration, de fiction». Selon eux, elle est

«sans aucun fondement réglementaire». Et au sujet de la désignation des médiateurs, cela est interprété par les rédacteurs de la déclaration comme étant «une dissolution des Assemblées communales qui ne dit pas son nom». Les conclavistes sont revenus aussi sur les déclarations et constats faits par le nouveau wali, lors de la rencontre qu'il a tenue avec eux et d'autres responsables, dès son arrivée, qualifiant son intervention de «sens unique, contradictoire et détachée de la réalité». Pour eux, «le wali a imputé le retard aux maires dans son réquisitoire en avançant le taux dérisoire de 8% dans la consommation du crédit des PCD, à quatre mois de la fin de l'actuel exercice financier, alors que le retard est dû à l'administration et qu'il aurait fallu avancer qu'à l'avenir, vous vous engagerez à notifier les décisions d'inscription et débloquent

les crédits de paiement au début de l'année, et non au mois de mai de l'année de l'exercice; que vous allez œuvrer pour lever les contraintes et les lenteurs imposées au niveau du contrôle financier pour les visas», répliquent-ils, lui reprochant sa volonté «de décrédibiliser la fonction de P/APC». Ils ont également rappelé «le travail fait quotidiennement par les élus dans le seul but est d'améliorer les conditions de vie de leurs populations, malgré les maigres enveloppes financières accordées aux communes». Les signataires de cette déclaration promettent de rester «mobilisés» pour «poursuivre les médiations avec la population, telle est notre mission», rappelant qu'ils restent disponibles à travailler avec ce nouveau wali dans le strict respect des prérogatives de chacun.

Hocine Cherfa